

**Le vin et l'Europe,
débat organisé par *Notre Europe***

Le vignoble aquitain

PHILIPPE ROUDIE

Philippe ROUDIE

géographe, Professeur Emérite,
Université Michel de Montaigne, Bordeaux

JUILLET 2007

Le vignoble aquitain

A l'occasion de la publication par la Commission européenne de ses propositions sur la réforme de l'OCM vitivinicole et dans la foulée de son étude sur la viticulture languedocienne intitulée L'Europe et le vin : métamorphoses d'une terre d'élection, *Notre Europe* relance le débat sur viticulture et identité européenne.

Une demi-douzaine de spécialistes de différents vignobles européens ont répondu à l'appel. Leurs contributions, denses et synthétiques, permettent de mettre en perspective les conclusions tirées de l'enquête de *Notre Europe* dans le Languedoc Roussillon. Elles apportent un éclairage pertinent sur les bouleversements identitaires et les renouvellements de stratégies induits par l'intégration européenne et l'intensification des échanges au niveau mondial.

Le vignoble aquitain est le fruit d'une très longue histoire guidée en partie par sa position géographique : la partie méridionale de la façade atlantique française a été pendant plus de trois siècles possession personnelle de la royauté anglaise (par duché d'Aquitaine interposé). Et ceci du milieu du XII^e au milieu du XV^e siècle, c'est à dire à une époque où les Anglais sont encore des catholiques romains et boivent d'autant plus de vin que les boissons à base d'eau chaude (thé, café, cacao..) n'apparaîtront que beaucoup plus tard, avec l'aventure coloniale. Cette possession continentale offre à la royauté anglaise une ressource importante pour sa consommation de boisson.

La mise en place d'une liaison maritime facilite les échanges entre Bordeaux et l'Angleterre, (et notamment Londres). De là le **caractère « atlantique » du vignoble du Sud-ouest de la France, un vignoble autant tourné vers le « grand large », britannique à l'origine, que vers les marchés locaux.** Le marché anglais étant très important, et le vignoble Bordelais *stricto sensu*

ne suffisant pas toujours à le contenter, les marchands bordelais ont pour habitude de commercialiser, outre leurs propres vins, d'autres vins venus de plus loin à l'intérieur du pays – appelé alors le «Haut Pays» (et qui correspond notamment au Périgord, au Quercy, et au Toulousain). Le transport de ce pondéreux qu'est le vin est favorisé par le magnifique réseau fluvial du Sud-ouest, structuré autour de la Garonne et de ses affluents.

Ces différents éléments ont donné aux vins du Sud-ouest des caractères très différents de ceux Languedoc: **vins destinés à l'exportation et quelque peu soumis aux désirs des clients étrangers**, vins en limites climatiques provenant de pays humides. Sa répartition géographique constitue un autre caractère original de ce vignoble avec la prépondérance viticole, d'ailleurs longtemps protégée, de la frange atlantique, polarisée par la ville et le port de Bordeaux, et l'existence de plus petits vignobles intérieurs (Gaillac, Cahors, etc.) s'étendant autour de villes capables d'envoyer leurs vins par voie fluviale à la demande à Bordeaux. Cette situation existe toujours de nos jours même si l'appellation Bordeaux est «réduite» aujourd'hui au seul département de la Gironde.

Alors que Languedoc a longtemps produit des vins destinés à la consommation courante des paysans et/ou des citadins, la situation est très différente dans le Sud-ouest : **sous l'impulsion des demandeurs étrangers, et bien plus précocement que dans le Languedoc, une part importante des volumes de production du Bordelais (et de l'Aquitaine en général) ont été consacrés à des vins de qualité avec des niveaux de prix assez élevés**. Les viticulteurs aquitains ont été encouragés en cela par la puissante classe des négociants bordelais (très souvent d'ailleurs d'origine étrangère), longtemps maîtres d'une œnologie amélioratrice, fondée sur un empirisme de longue durée puis de plus en plus scientifique. De là découle aussi la création de vins prestigieux et chers vendus à de riches clients, britanniques à l'origine, issus de nombreux pays du monde de nos jours, et l'élaboration, complexe, de hiérarchies qualitatives et financières avec des

écarts très importants entre les différentes classes de vins. **Cette tendance à la hiérarchisation s'est accentuée à travers la mise en place de «classifications», à l'origine commerciaux, et aujourd'hui officiels**. Ceci explique que la structure interne du Bordelais soit unique en son genre : à la fois **vignoble de grande taille** (130.000 hectares) et **vignoble très hétérogène**, comprenant quelques-uns des vins les plus recherchés au monde et un grand nombre de vins d'appellations. Les vins de base (c'est à dire de consommation courante) ont, quant à eux, disparu depuis au moins un tiers de siècle!

Ce long héritage historique fait que le Bordelais est vite apparu comme un très vaste vignoble de cru ne produisant que des vins de fête ou de plaisir, même lorsqu'ils étaient commercialisés jeunes et en tonneau (le vieillissement et la bouteille sont des développements récents). Le marché des « vins de Gironde », lequel département est – abusivement d'ailleurs – identifié au Bordelais viticole depuis le début du XX^e siècle, est donc spécifique puisqu'il correspond à un **marché de produits de haute et de moyenne gamme**, à l'exclusion des produits de « consommation courante ». Les périodes de crises ou de succès ne sont donc pas toujours simultanées dans les différents vignobles français. En témoignent par exemple cette année, en 2007, les commémorations en Languedoc Roussillon du centenaire des émeutes de la viticulture miséreuse en 1907 (les « gueux » de Marcellin Albert) durement réprimées par Clémenceau. Commémorations qui passent d'autant plus inaperçues dans le Bordelais que ce vignoble a été relativement épargné par la crise de 1907. **Aujourd'hui, les producteurs du Bordelais déplorent certes le plan d'arrachage de vignes prévu par la Commission européenne, mais se sentent, à tort ou à raison, peu concernés par la disparition des ceps producteurs de vins de consommation courante** (« Pourvu que l'on ne touche pas à nos crus, tout va bien... »)

Pourtant, le vignoble girondin a connu et connaît encore assez régulièrement des crises. En Europe comme dans la plupart des pays du monde,

c'est principalement la consommation de vins courants qui diminue, et non celle des vins de qualité (ou AOC, pour simplifier). La part de cette consommation de vins de qualité a plutôt tendance à augmenter en termes relatifs et absolus. On peut donc se demander pourquoi une zone productrice de vins de cru, telle le Bordelais, est elle aussi touchée par la crise. Ce paradoxe vient de la conjonction de plusieurs faits convergents. De la **conversion partielle de vignobles de masse à des stratégies de qualité**, tout d'abord. **Ce tournant est matérialisé par la naissance de nombreuses AOC et par la vogue de bons vins de pays**. Le Languedoc est un bon exemple de ce phénomène, ce qui lui permet de sortir mieux que prévu de la monoculture viticole de la plaine basse (« l'océan de vignes ») et de la monoproduction du « gros rouge qui tache ». De même voit-on un peu partout en France réapparaître des vins locaux, plus ou moins tombés dans l'oubli et/ou la médiocrité quantitative et qualitative. Appuyées par les collectivités et pouvoirs locaux, reprises par des pionniers dynamiques et quelquefois par des coopératives, ces nouvelles productions s'insèrent dans des filières locales, alimentent le tourisme et participent de multiples efforts de développement local (certains prévoient même que le réchauffement permettra de recréer des vignobles septentrionaux...)

Ensuite, les vignobles de grand cru, et une grande partie du Bordelais parmi eux, paient paradoxalement la note d'une ère d'incroyable euphorie (1970 à 2000). A une époque où les vins se vendaient bien, parfois à des prix très élevés, les producteurs n'ont pas hésité à se moderniser, à investir massivement, et pour cela à emprunter afin de produire mieux et plus, et ainsi de « rester dans la course ». Cette période a vu une incroyable vague de constructions de chais et de bâtiments neufs, alors que se développaient la vente directe au « château » et le tourisme de masse (cf. le vignoble de Saint-Emilion classé sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO). Tout cela a entraîné une hausse impressionnante du prix des terres à vignes attirant des spéculateurs venus d'horizons les plus divers, de France ou de l'étranger, et parfois avec des effets pervers manifestes – telle l'impos-

sibilité pour certaines familles de garder l'exploitation familiale faute de moyens suffisants pour dédommager les cohéritiers. Une spirale financière s'est ainsi enclenchée, caractérisée par une fuite en avant des investissements alors que les cours des vins commençaient à baisser, y compris ceux des vins d'appellation de grande qualité.

Enfin, le dernier élément le plus souvent et justement invoqué pour expliquer la crise est la concurrence des vins du « Nouveau Monde ». Les Etats-Unis (en fait la Californie, vieille région productrice), le Chili, l'Argentine mais aussi le Mexique, l'Uruguay, l'Afrique du Sud, la Nouvelle Zélande ou l'Australie se sont mis à produire du vin pour l'exporter, et non plus seulement pour satisfaire à leur consommation domestique. Ces pays ont commencé à « attaquer » les très importants marchés d'Europe du Nord (Angleterre, Allemagne, Scandinavie), d'Amérique du Nord, ainsi que l'immense et récent marché asiatique : Japon bien sûr, mais aussi Corée, Taiwan, Singapour et bien plus encore la Chine, où fleurit une importante caste des nouveaux riches. Le propre de tous ces pays du Nouveau Monde est de pouvoir produire à des prix très compétitifs par rapport aux traditionnels exportateurs, dont la France, qui perdent ainsi des parts de marché.

Pour mettre en perspective cette analyse avec les cas d'autres vignobles européens, voir les autres textes disponibles sur la page «débat» du site de *Notre Europe* (www.notre-europe.eu) :

- **Le vignoble de Cirò (Italie)**, par Vincent Fournier, anthropologue
- **Le vignoble bordelais**, par Jean-Claude Hinnewinkel, géographe
- **Les vignobles hongrois**, par Françoise Plet, géographe
- **Le vignoble aquitain**, par Philippe Roudié, géographe
- **Les vignobles du nord de l'Espagne**, par Eric Rouvellac, géographe

Et aussi :

- **Le vin et l'Europe : métamorphoses d'une terre d'élection**, par Aziliz Gouez et Boris Petric. Basée sur une enquête ethnographique conduite dans le Languedoc Roussillon, cette étude de Notre Europe analyse les bouleversements qui touchent à la production et à la consommation du vin depuis la mise en place de l'OCM. Plus particulièrement, elle s'intéresse aux perceptions des viticulteurs vis-à-vis de l'action de l'UE en matière viticole et éclaire ce-faisant les enjeux identitaires sous-jacents à la construction européenne et à l'intensification des échanges au niveau mondial.
- **La mondialisation du vin : une œuvre historique européenne**, par Jean-Claude Martin, économiste

Avec le soutien de la Commission européenne : soutien aux entités actives au niveau européen dans le domaine de la citoyenneté européenne active.



Éducation et culture
L'Europe pour les citoyens

La Commission européenne et Notre Europe ne sont pas responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans le texte. La reproduction est autorisée moyennant mention de la source.

© *Notre Europe*, juillet 2007